



# STRATÉGIE DU PLAN CLIMAT D'OLÉRON 2023- 2029

Communauté de  
communes de l'île  
d'Oléron

# Un Plan Climat – Air - Energie Territorial (PCAET), **pour quoi faire ?**

Le PCAET, que l'on nommera plus simplement Plan Climat d'Oléron est un outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique localement. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :



Réduire nos consommations d'énergie



Développer les énergies renouvelables



Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités



Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien



Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

## SOMMAIRE

**Notre démarche** p. 3

**Nos enjeux** p. 5

**Les scénarios de transition** p. 9

**Notre plan d'actions** p. 10

**L'Évaluation Environnementale Stratégique** p. 14

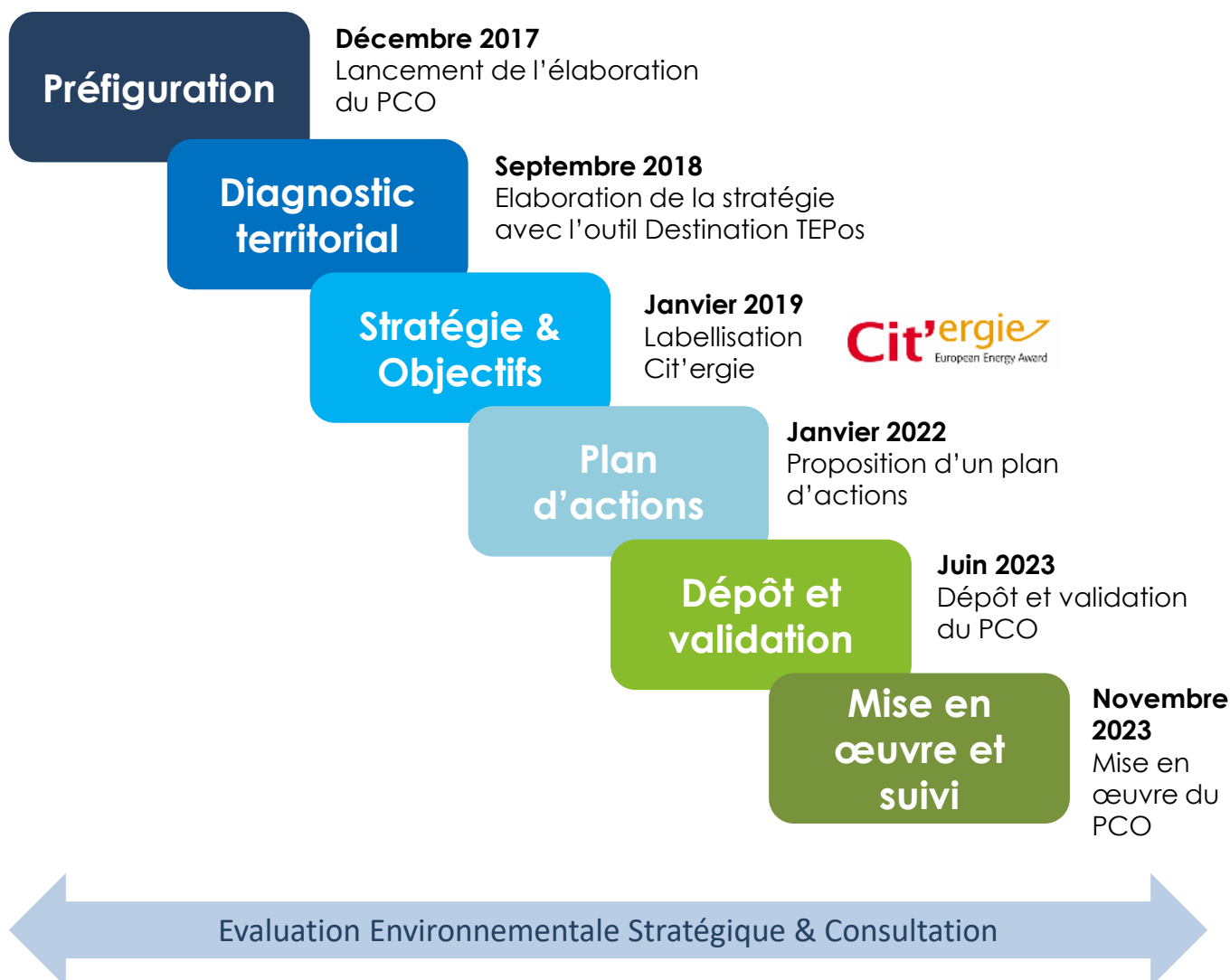
**Le suivi et l'évaluation** p. 17

# NOTRE DÉMARCHE

En 2011, la Communauté de communes de l'île d'Oléron a placé le développement durable au cœur de ses préoccupations et conduit depuis un plan d'actions stratégiques nommé « **Agenda 21** ». L'engagement exemplaire de la collectivité a été récompensé par 2 labellisations : « **Territoire à Energie Positive** » (label de la Région) et « **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** » (label d'Etat).

Pour aller encore plus loin, le territoire élabore le Plan Climat d'Oléron (PCO) avec une ambition : couvrir totalement ses besoins en énergie avec des ressources renouvelables. Afin de trouver le bon équilibre, le déploiement de cette politique doit prendre en compte une multitude d'aspects : le territoire et sa population, l'aménagement urbain et rural, l'environnement et l'économie, ainsi que la dimension sociale.

## GRANDES ÉTAPES DU PROJET



## CONCERTATION ET IMPLICATION COLLECTIVE

Le Plan Climat d'Oléron est un document adapté aux contextes et spécificités du territoire. La démarche d'élaboration a donc impliqué les acteurs locaux dans la co-construction de ce programme et dans le portage d'actions : adaptation au changement climatique, politique de prévention des déchets, gestion des transports collectifs, distribution d'énergie et d'eau, réduction des émissions de GES, accompagnement du monde agricole, etc.

Différents ateliers ont été organisés sur le territoire pendant la phase de diagnostic comme pendant celle de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action, pour construire le Plan Climat d'Oléron en **concertation avec tous les acteurs du territoire**.



Crédit photo : CCIO



Crédit photo : CCIO

Les habitants et habitantes ont été conviés à **3 ateliers entre juin et juillet 2022**. Ces derniers ont réuni des associations, des actifs et des retraités, etc. En parallèle, **un questionnaire en ligne leur étant destiné a récolté près de 300 réponses !**

L'ensemble des élus et élus communautaires de l'île d'Oléron ont également été conviés à 3 ateliers différents. **Une majorité ont participé à au moins un de ces ateliers.**

---

**Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à cette démarche et sommes fiers de présenter ce Plan Climat d'Oléron véritablement co-construit !**

# NOS ENJEUX

## Un Territoire affecté par le changement climatique

La vulnérabilité, qu'est-ce que c'est ?

La **vulnérabilité** se mesure en tenant compte de l'exposition aux évolutions et **aléas** climatiques (évolution des températures, pluviométrie...) et de la **sensibilité** du territoire à ces aléas (infrastructures côtières, activités dépendantes du climat...)



Depuis les années 1960, la température moyenne a évolué de **+1°C** et le nombre de journées estivales a augmenté de 25j/an.



Le temps passé en **état de sécheresse** a augmenté d'environ 30% depuis les années 1960 en Charente-Maritime.



Le débit moyen des **fleuves** voisins (Charente et Seudre par ex.) ont connu une diminution d'environ 20% depuis les années 1970.



Le **niveau marin** local a augmenté d'environ 20 cm depuis 1850. Cela peut accentuer l'érosion et les submersions.

## Quel climat pour demain sur l'île d'Oléron ?

Quels risques dans les décennies à venir ?

Malgré les incertitudes (connaissance du phénomène, modèles de prévisions, etc.), de nombreuses **évolutions climatiques** sont envisagées pour l'île d'Oléron à l'**horizon 2100**.



La température moyenne augmentera pour atteindre **+1,5 à + 3,5°C en 2100**. Augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs (+10 à +50 j/an).



Augmentation progressive du temps passé en **état de sécheresse** et intensification du phénomène.



Les rivières et fleuves voisins connaîtront une intensification des **étiages** et une **diminution des débits** annuels moyens d'environ 20 à 40%.

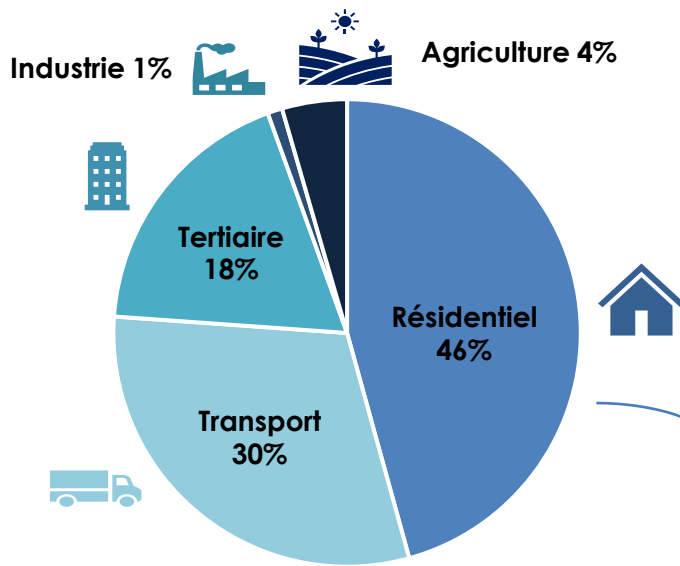


Le niveau marin local augmentera progressivement pour atteindre **+20 cm à + 1m** (+/-) en 2100.

## Nos consommations d'énergie

Chaque année, le territoire consomme **490 GWh** (22 MWh/hab en moyenne).

Répartition des consommations énergétiques par secteur



La facture énergétique du territoire s'élève à **65,7 millions d'euros** sur l'année 2019 soit **2 990 € par habitant** dont près de **40%** est liée à la consommation de **produits pétroliers** lié au transport.

Source : Données AREC 2019

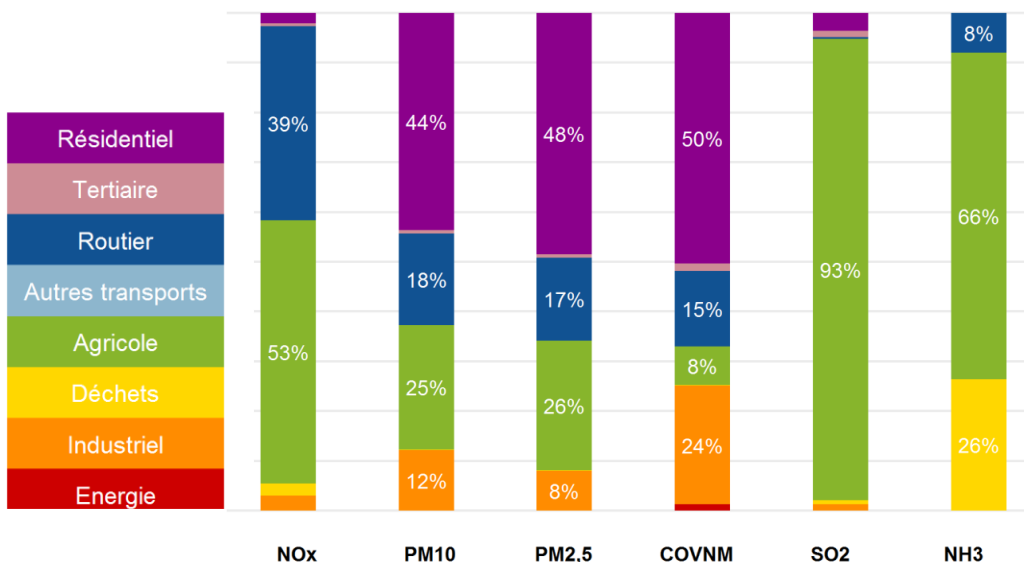
**Le résidentiel est le secteur qui consomme le plus d'énergie sur le territoire.**

### Action déjà engagée

Un conseiller habitat accompagne les Particuliers pour déterminer et mettre en œuvre des travaux de rénovation de leur habitation en vue de réaliser des économies d'énergie.

## Une qualité de l'air qui se dégrade

**Les polluants atmosphériques** proviennent des activités humaines (résidentiel, industrie, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Il en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines » (ou PM10 et PM 2,5). **Les conséquences de la pollution de l'air sont sanitaires** (air intérieur et extérieur), économiques (impact sur les cultures), environnementales (écosystèmes sensibles) et patrimoniales (dégradation des bâtiments, image touristique).



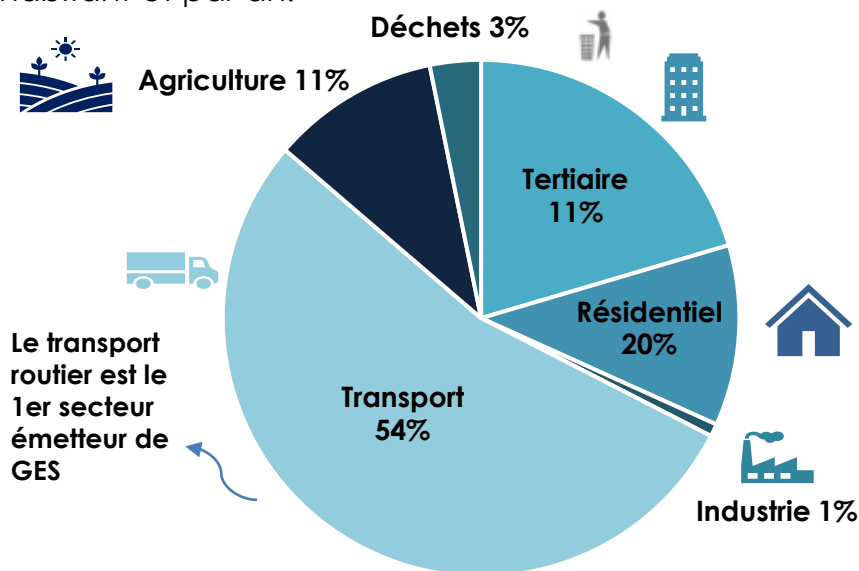
### Action engagée

Programme d'amélioration de la qualité de l'air intérieur au sein des crèches mené par la CCIO

Répartition des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

## Nos activités émettent des gaz à effet de serre (GES)...

Les différents secteurs d'activités du territoire génèrent l'émission annuelle de **95 k. tonnes éqCO<sub>2</sub>** de gaz à effet de serre (GES), soit 4,2 t. éq CO<sub>2</sub> par habitant et par an.



Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO<sub>2</sub> » (t. éq. CO<sub>2</sub>).

### Piste d'action

Réalisez votre bilan carbone personnel afin de prioriser vos actions

Répartition des émissions de GES par secteur - source AREC 2019

## ...mais nos sols stockent (une partie) du carbone !

A quoi correspond le stockage carbone ?

**La séquestration du carbone**, correspond à la capacité des réservoirs naturels ou « **puits de carbone** » (forêts, haies, sols, prairies, cultures) à absorber le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) présent dans l'air. En sens inverse, certains changements de nature des sols (transformation d'un hectare agricole en surface bétonnée par exemple) entraîne la libération de carbone dans l'atmosphère.

### Action engagée

Limitier l'artificialisation des sols et préserver les zones humides en partenariat avec le Pôle Marennes Oléron

La séquestration de carbone sur l'île d'Oléron est assurée principalement par les **forêts**, les **zones humides**, les **surfaces agricoles** et potentiellement les **marais**. En 2010 il y avait une surface de plus de 4 000 ha de zones humides.



Séquestration carbone

L'urbanisation et la mise en culture d'espaces naturels sont la principale cause d'un dégagement de carbone contenu dans le sol. **Entre 2006 et 2018, 100 ha ont été artificialisés.**

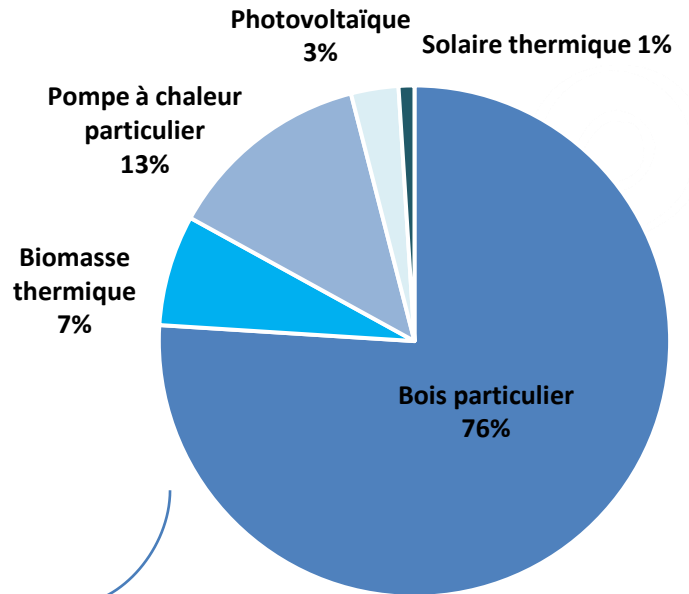
Artificialisation des sols



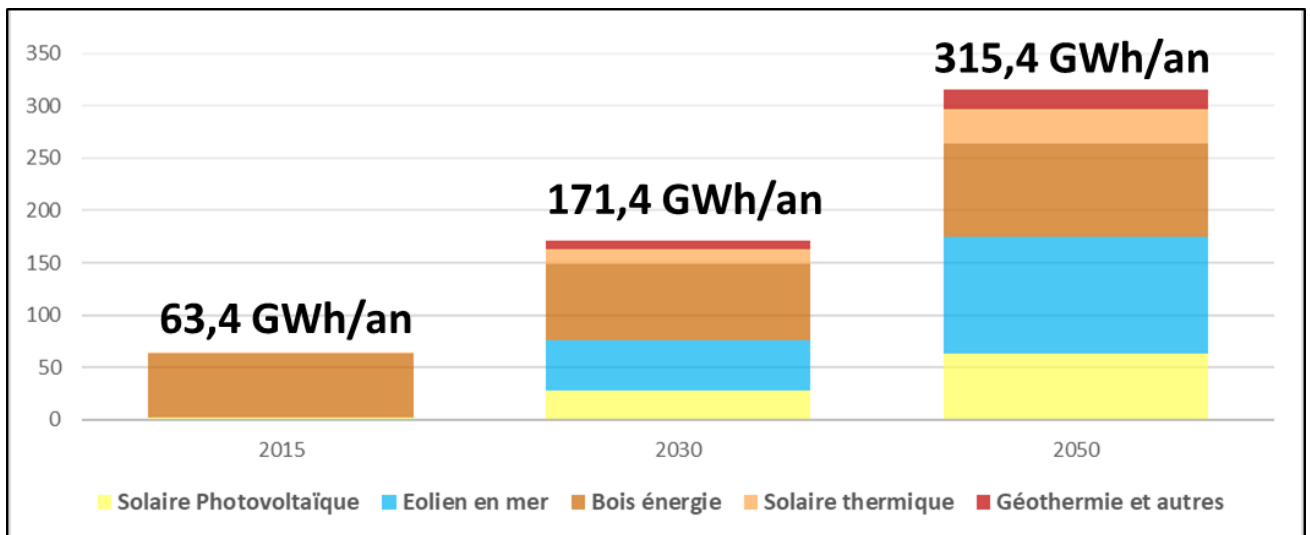
Au total, **seulement 16% des émissions** de gaz à effet de serre du territoire sont captées par les sols et espaces naturels.

## Un fort potentiel de production d'énergies renouvelables

La CCIO est engagée dans la démarche **TEPos** et produit déjà **86 GWh/an d'EnR**, ce qui représente 19,9% de l'énergie consommée du territoire. Cela est possible grâce au bois pour la production de chaleur renouvelable et au photovoltaïque pour la production d'électricité renouvelable. Grâce à ses caractéristiques (ensoleillement, vent...) et ses ressources, le territoire présente **un fort potentiel de production d'énergies renouvelables estimé à 137 GWh/an en 2030.**



**Les énergies renouvelables** sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, et de produire de l'activité (donc de l'emploi) au local.



Potentiel par source d'énergie en GWh/an

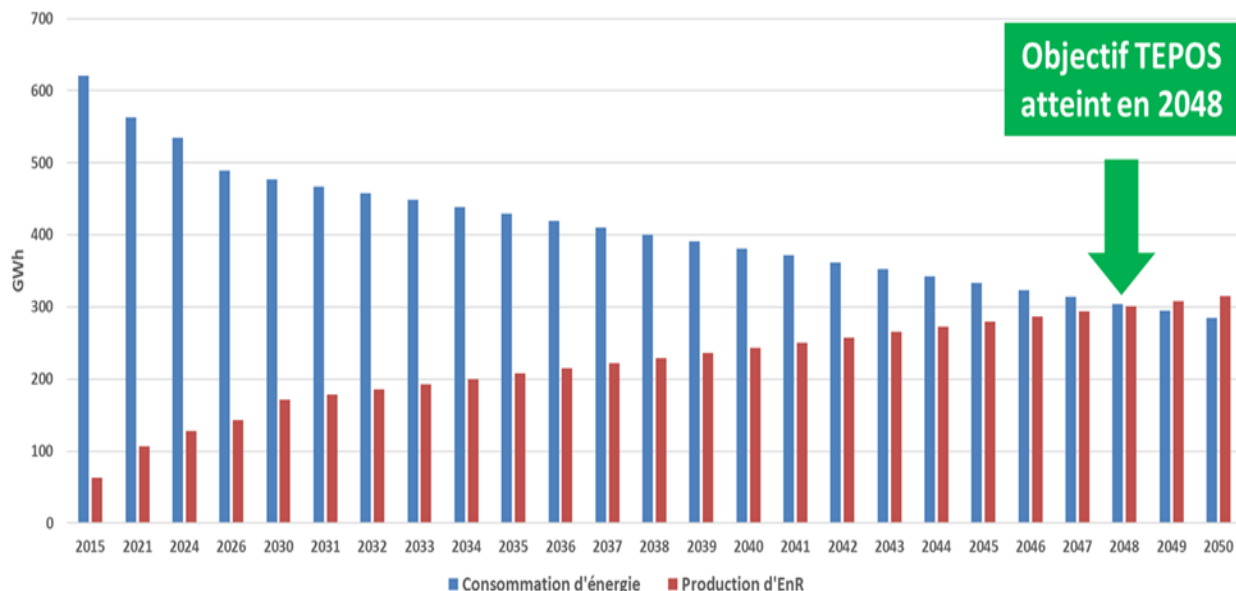
### Action déjà engagée

La CCIO accompagne OSS 17, un collectif citoyen structuré pour développer des projets solaires



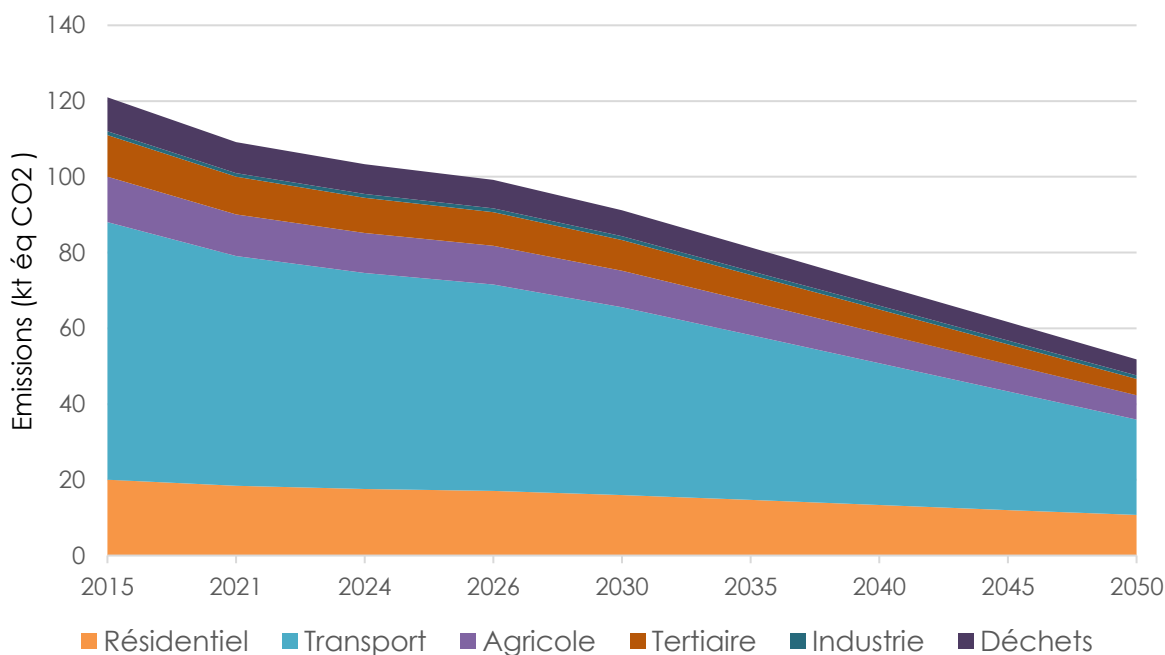
# LES SCÉNARIOS DE TRANSITION

## Réduction des consommations énergétiques par secteur à horizon 2050



Un niveau de production de **315,4 GWh est envisageable à horizon 2050**, avec un **équilibre entre la production et la consommation** (Objectif TEPOS) atteint à priori autour de **2048**.

## Réduction des émissions de GES par secteur à horizon 2050



D'après le graphique, le secteur d'actions prioritaire en réduction des émissions de GES est le **transport**, suivi par la filière **tertiaire** puis **résidentielle** et enfin **agricole**.

# NOTRE PLAN D'ACTION

Définie sur la base du diagnostic et de plusieurs temps de co-construction avec les acteurs locaux, notre stratégie s'articule autour de **6 grandes orientations stratégiques**.

## 1 Adapter le territoire pour faire face aux risques d'érosion, de submersion et aux événements climatiques extrêmes

1. Intégrer l'érosion et le risque de submersion dans la gestion de la zone littorale
2. Concevoir un urbanisme adapté aux canicules estivales et aux fortes précipitations

## 2 Economiser l'énergie et utiliser nos ressources renouvelables locales

1. Concilier transition énergétique, paysages et architecture du territoire
2. Réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine bâti
3. Développer la production d'énergie propre et locale pour une meilleure autonomie

## 3 Repenser l'aménagement du territoire et la mobilité insulaire

1. Aménager un territoire de proximité
2. Accompagner et développer une offre de mobilité durable

## 4 Préserver l'écrin naturel insulaire et ses ressources

1. Favoriser la biodiversité de la faune et de la flore
2. Restaurer et entretenir le potentiel des marais
3. Accompagner la gestion de la ressource en eau

## 5 Adapter nos modes de production et de consommation

1. Favoriser une économie locale durable et résiliente
2. Promouvoir l'économie circulaire et le recyclage
3. Encourager une alimentation plus saine, plus sûre, plus juste et plus durable

## 6 Façonner un territoire impliqué, innovant et exemplaire

1. Impliquer et mobiliser les citoyens dans la démarche de transition de leur territoire
2. Maintenir une trajectoire innovante et exemplaire

# 1 Adapter le territoire pour faire face aux risques d'érosion, de submersion et aux événements climatiques extrêmes

## 4 ACTIONS

Porteur d'une grande richesse naturelle et paysagère, le territoire de la CCIO est particulièrement attractif et subit d'importantes pressions anthropiques, en plus des pressions climatiques. Il importe alors d'**intégrer l'érosion et le risque de submersion dans la gestion de la zone littorale**. La collectivité s'engage à concevoir un **urbanisme adapté aux canicules estivales et aux fortes précipitations** en intégrant l'adaptation dans l'aménagement du territoire. Les écosystèmes naturels joueront un rôle majeur dans cette adaptation.

1. Structurer la protection des côtes du risque de submersion via des équipements et travaux
2. Anticiper et s'organiser collectivement en prévision des risques littoraux
3. Renaturer les espaces urbanisés
4. Favoriser la perméabilité des sols

# 2 Economiser l'énergie et utiliser nos ressources renouvelables locales

## 6 ACTIONS

Au regard de son important potentiel de développement en EnR, la CCIO et les acteurs du territoire souhaitent **miser sur les énergies solaires et expérimenter des projets de production de chaleur**. De plus, les collectivités s'engagent à faire preuve d'**exemplarité et à initier des projets locaux innovants**. Le tout en choisissant ces installations, de sorte que les projets soient **en cohérence avec la sensibilité patrimoniale, écologique et paysagère**.

Cela permettra de **limiter sa dépendance aux ressources extérieures et aux énergies fossiles**, de créer de nouveaux emplois locaux à forte valeur ajoutée et de réduire la facture énergétique du territoire.

1. Modifier les barrières réglementaires et législatives pour faciliter le développement des ENR
2. Soutenir massivement la rénovation et la construction durable de l'habitat
3. Réduire et optimiser la consommation énergétique du patrimoine public (bâtiments, éclairage public)
4. Investir massivement dans l'énergie solaire photovoltaïque et thermique
5. Développer le photovoltaïque en autoconsommation collective
6. Diversifier le mix énergétique du territoire par d'autres énergies décarbonées

# 3 Repenser l'aménagement du territoire et la mobilité insulaire

## 5 ACTIONS

Premier émetteur de gaz à effet de serre, le secteur des transports et son évolution représente un enjeu majeur en vue **d'améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air**. Le territoire s'engage à favoriser une modification des pratiques de déplacement, une mobilité adaptée aux besoins individuels et professionnels et à déployer davantage de solutions multimodales et de proximité.

L'objectif est d'imaginer une **nouvelle approche de la mobilité** pour faciliter avant tout la vie des habitants : avoir moins besoin de se déplacer, se déplacer moins loin et optimiser les déplacements.

1. Dynamiser les centre bourgs pour limiter les déplacements quotidiens
2. Développer l'offre et faciliter l'accès aux logements pour réduire les flux de mobilité
3. Améliorer l'intégration de la mobilité durable dans la planification territoriale
4. Développer la pratique du vélo
5. Renforcer les solutions alternatives à la voiture individuelle

# 4 Préserver l'écrin naturel insulaire et ses ressources

## 5 ACTIONS

La conchyliculture, l'aquaculture et la pêche, activités traditionnelles, emblématiques et structurantes sur l'Île d'Oléron représentent – aux côtés de l'agriculture – une part très importante de **l'économie, de l'attraction et de la renommée locale**. Elles se pratiquent en milieux ouverts (milieu marin, estran et marais) et sont ainsi très exposées aux évolutions climatiques.

C'est pourquoi le territoire s'engage à **restaurer et entretenir le potentiel des marais** et à **accompagner la gestion de la ressource en eau**. **La protection de la biodiversité et de la flore** sont aussi des enjeux prioritaires, face aux risques de développement et la prolifération de certains parasites et insectes ravageurs.

1. Préserver les espaces agricoles et développer les pratiques agroécologiques
2. Protéger les milieux naturels et boisés
3. Mener la stratégie marais pour renforcer leur rôle de séquestration carbone et de protection face à la submersion
4. Economiser l'eau et valoriser les eaux usées et pluviales
5. Développer une ressource locale en eau potable

# 5 Adapter nos modes de production et de consommation

## 9 ACTIONS

La collectivité s'engage aux côtés d'acteurs locaux pour **favoriser une économie locale, durable et résiliente** : mise en place de filières courtes pour permettre **une alimentation plus saine, plus sûre, plus juste, plus durable** ; **réduction à la source, la valorisation et transformation locale des déchets** ; **mutualisation, réemploi et réparation des ressources matérielles ou immatérielles** sont autant d'actions permettant de tendre vers une indépendance alimentaire de qualité et la **création de valeurs économiques non délocalisables**.

1. Encourager et valoriser les pratiques vertueuses des acteurs économiques
2. Concevoir les ZAE en cohérence avec nos objectifs de transition
3. Promouvoir un tourisme durable et responsable
4. Etudier une gestion collective de la logistique des marchandises via un point relai logistique
5. Baisser la production de déchets et favoriser le recyclage
6. Encourager le réemploi et la réparation
7. Développer les circuits courts et la production locale
8. Accompagner l'approvisionnement local de la restauration collective
9. Limiter le gaspillage alimentaire

# 6 Façonner un territoire impliqué, innovant et exemplaire

## 5 ACTIONS

Pour mener le Plan Climat d'Oléron à bien, la collectivité souhaite **impliquer et mobiliser les citoyens dans sa réalisation** tout en **maintenant une trajectoire innovante et exemplaire**. Pour cela, la CCIO accompagnera et suscitera la mobilisation des acteurs institutionnels, économiques, académiques et sociaux dans une démarche de prise en compte des enjeux énergie et climat tout en **s'appuyant sur l'écosystème local pour favoriser l'innovation territoriale**.

1. Communiquer et animer une dynamique autour du plan climat et des enjeux climat-air-énergie
2. Mener une coopération locale autour des enjeux climat-air-énergie
3. Améliorer le bilan carbone de la politique d'achat et du budget
4. Maintenir et continuer d'agir sur la qualité de l'air extérieur et intérieur
5. Encourager les expérimentations et les démarches innovantes

# L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE (EES)

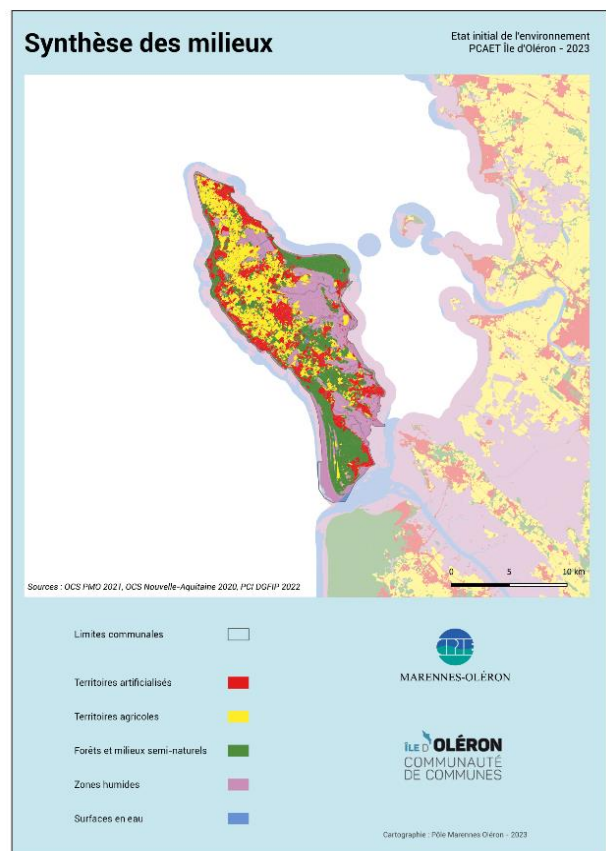
La démarche d'évaluation environnementale stratégique (EES) est un outil d'aide à la décision et à l'intégration environnementale. Ce processus **progressif et itératif** d'intégration des enjeux environnementaux doit permettre **d'aboutir à un plan le moins dommageable pour l'environnement**, renforçant ainsi sa sécurité juridique et son acceptabilité sociale. **L'objectif est ainsi d'améliorer la prise en compte des considérations environnementales dans l'élaboration et l'adoption des plans, schémas, stratégies** en étudiant leurs incidences (positives et/ou négatives, directes et/ou indirectes, immédiates, temporaires, différées ou permanentes) ainsi que leur horizon temporel. L'EES doit aussi identifier de mesures propres à favoriser les incidences positives et **éviter, réduire ou compenser** toutes incidences négatives pouvant être mises en évidence ou suspectées.



Crédit photo : CPIE MO

L'EES se réalise en parallèle de l'ensemble du processus d'élaboration du Plan Climat d'Oléron, ainsi que la consultation du public, notamment à partir du moment où des propositions d'actions émergent (voir grandes étapes de la démarche plus haut).

Les enjeux environnementaux ont ainsi été présentés lors de la réunion de travail avec l'outil Destination TEPOS. La stratégie formulée prend ainsi en compte les spécificités environnementales du territoire mises en valeur par les dernières études pour la révision du SCOT Marennes-Oléron.



## L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT (EIE)

Ce chapitre a pour but de présenter les **principaux enjeux environnementaux**, les **pressions associées** ainsi que leurs **dynamiques** au regard desquelles l'évaluation environnementale sera conduite.

La synthèse des enjeux est établie à partir des travaux d'analyse bibliographique et du recoupage de documents et diagnostics déjà existants. Plus particulièrement, elle s'appuie sur des données de l'état initial de l'environnement réalisé dans le cadre de l'élaboration du SCoT Marennes-Oléron, en cours de finalisation en 2023.

Chaque dimension environnementale est analysée au regard des enjeux forts du territoire en s'appuyant sur des **éléments clés de la situation actuelle et des tendances d'évolution**,

Une approche **"AFOM" (Atouts ; Faiblesses ; Opportunités ; Menaces)** est présentée pour chaque thématique étudiée. Enfin, sur la base des éléments décrits dans l'état initial de l'environnement, les enjeux identifiés ont été hiérarchisés selon leur importance dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat d'Oléron (PCO). Les niveaux sont les suivants :

Enjeu faible car peu sensible et/ ou sur lequel le PCO n'a pas / très peu d'incidence

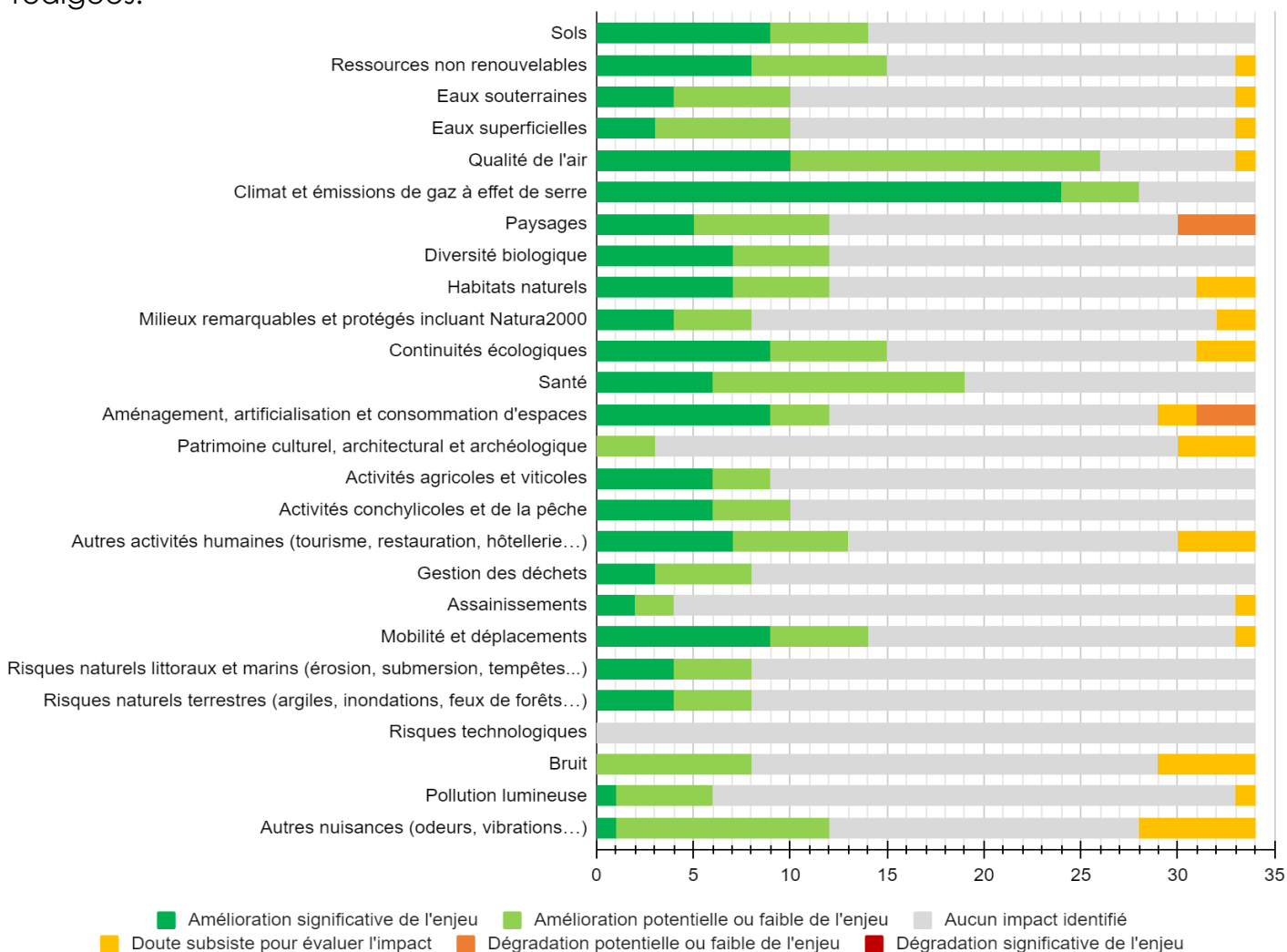
Enjeu important sur lequel le PCO peut avoir des incidences importantes

Enjeu majeur d'une grande sensibilité sur lequel le PCO peut avoir des incidences fortes

### Exemple pour le chapitre « Milieux et biodiversité »

<b>Milieux naturels et biodiversité</b>	Espaces naturels et paysages	Préserver la diversité des milieux : elle doit être maintenue car c'est l'atout majeur pour l'accueil d'une riche biodiversité et une garantie de résilience.
		Préserver et améliorer la continuité écologique, en limitant les ruptures, l'artificialisation, ainsi qu'en maintenant les petites unités de milieux qui peuvent servir de relais (principe des pas japonais) : la TVB
		Mieux intégrer la biodiversité en ville et renforcer la prise en compte de cette notion dans tous les projets d'aménagement
		Limiter la consommation foncière et désartificialiser quand cela est possible ( : Objectif du Zéro artificialisation nette – ZAN-projeté dans le SCOT du Pays Marennes-Oléron)
	Garantir la préservation des services écosystémiques et ressources naturelles des grands milieux (marais, forêts, prairies, estrans, milieu marin)	
	Zone de protection et gestion environnementale	Maintenir un maillage réglementaire permettant de préserver les milieux naturels, tout en conciliant les usages ( :tourisme, agriculture, urbanisation modérée et adaptée)

L'évaluation du Plan Climat d'Oléron sous le prisme de l'EES étant itérative, chaque fiche-action proposée à l'issue de la rédaction du plan d'actions fût analysée du point de vue environnemental. Lorsque nécessaire, des propositions d'amélioration ont été rédigées.



### Evaluation et quantification du nombre d'actions ayant un impact sur les différents enjeux du territoire

#### CONFORMITE ET COHERENCE AVEC LES SCHEMAS ET LES PLANS

Cohérence avec la <b>Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)</b>	Bonne cohérence
Compatibilité avec <b>Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)</b>	Bonne cohérence
Compatibilité le <b>Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)</b> de la Nouvelle Aquitaine	Cohérence forte
Cohérence avec le <b>Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)</b> de Marennes-Oléron	Cohérence forte

En conclusion, le Plan Climat d'Oléron aura donc **un certain nombre d'impacts positifs** sur les enjeux environnementaux mais aussi sociaux et économiques du territoire. **Aucune dégradation significative** n'est identifiée. Cependant **certains points de vigilances** sont à maintenir notamment sur les **paysages**, la consommation d'espaces et **l'artificialisation** ou encore certaines nuisances de manière plus temporaire.



# LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

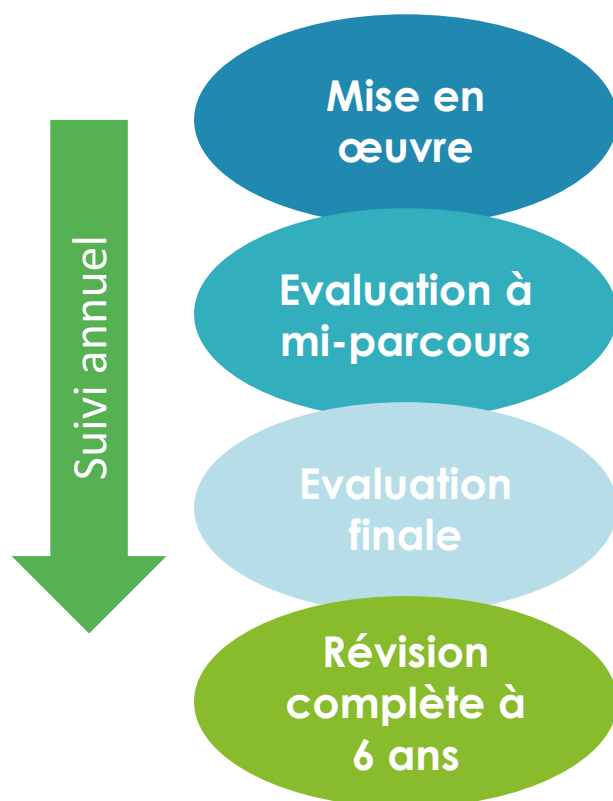
Un comité de suivi va assurer la gouvernance et le suivi du Plan Climat d'Oléron. Ce comité se réunira au moins une fois par an.

Des indicateurs d'impacts sont compilés et seront mis à jour tous les semestres afin de suivre la réalisation des actions et d'ajuster le niveau d'ambition.

Pilotage				Suivi de la mise en œuvre de l'action						
Axe stratégique	Objectif stratégique	N°	Intitulé de l'action	Indicateur de suivi	Valeur année de référence (2022)	Valeur à atteindre (objectif pour les 6 ans)	2022	2023	2024	
	1.1 Intégrer l'érosion et le risque de submersion dans la gestion de la zone littorale	1.1.1	Structurer la protection des côtes du risque submersion via une gestion adaptée et intégrée	Mise en œuvre des actions de la SLGBC						
				Suivi des indicateurs d'érosion						
				Nombre d'aménagements créés, modernisés ou entretenus						
		1.1.2	Anticiper et s'organiser collectivement en prévision des risques littoraux	Nombre d'ateliers réalisés avec les écoles par an						
				Elaboration du PICS						
				Mise à jour des PCS						

L'analyse qualitative vérifiera dans quelle mesure les objectifs du Plan Climat d'Oléron ont été atteints et si les moyens mis en œuvre (humains, techniques, financiers, administratifs) étaient suffisants et adaptés pour atteindre les objectifs.

Cela conduira le Communauté de Communes de l'Île d'Oléron à **dégager** les **clés de réussite** (à reproduire), les **difficultés** (à anticiper ou contourner) et les **erreurs** (à ne pas reproduire). Surtout, cela permettra de renforcer la connaissance des parties prenantes sur des sujets parfois complexes, d'apprécier la qualité de la concertation, de la mobilisation et de communiquer



*Suivi dans le temps d'un PCAET*